

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ
LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL N° 411

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Ville préhispanique et parc national de Palenque

Lieu : Etat de Chiapas

Etat partie : Mexique

Date : 2 Décembre 1986

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que le bien culturel proposé soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères I, II, III et IV.

C) JUSTIFICATION

Dès 1979, à l'occasion de son évaluation du site archéologique de Tikal, l'ICOMOS avait souligné que l'extraordinaire apport des cultures mayas devait nécessairement se traduire par une série d'inscriptions sur la Liste du Patrimoine mondial et citait en particulier, comme allant de soi, celle de Palenque. En effet, la durée des civilisations mayas (elles apparaissent au I^{er} siècle de notre ère, déclinent vers le IX^e siècle, mais se survivent sous des formes diverses jusqu'au lendemain de la conquête espagnole), l'ampleur de leur emprise territoriale (elles concernent une vaste zone aujourd'hui répartie entre cinq Etats : Honduras, Salvador, Guatemala, Belize et Mexique), l'émiettement de leurs structures politiques (une poussière de centres religieux dans un "empire" qui, au contraire de celui de Teotihuacan, ne connaît pas de pouvoir central) ont pour corollaire et pour illustration la prodigieuse diversité d'un art monumental fascinant, créateur de formes à la fois puissantes et raffinées qui frappèrent d'admiration les conquistadores.

Au coeur d'une jungle tropicale, les ruines de Palenque ne représentent que le secteur central d'une vaste ville dont la superficie avoisinait 8 kms². L'aménagement du site est prodigieux : une succession de terrasses artificielles modifie la topographie naturelle en créant, entre les contreforts montagneux des Chiapas, au sud/sud-est, et les basses terres du nord, toute une hiérarchie de volumes et d'espaces où plates-formes et architectures s'équilibrent harmonieusement. Canalisé, recouvert sur cinquante mètres d'une savante voûte en encorbellement, un affluent de l'Usumacinta traverse la ville. Son nom en dialecte maya, l'Otulum, signifie "maisons fortifiées" et s'appliquait peut-être à l'ensemble de la cité dont le nom ancien n'a pas été conservé et dont seule

l'archéologie révèle très partiellement l'histoire.

Palenque, comme l'appelèrent les Espagnols, apparut entre le III^e et le V^e siècle et connut son apogée entre 500 et 700, époque à laquelle furent construits les principaux monuments. Vers la fin du X^e siècle, une invasion de peuples riverains du Golfe du Mexique détermina sa ruine et son abandon.

Dans la zone centrale déboisée, le Palais, érigé sur un immense tertre artificiel en forme de tronc de pyramide, occupe une position privilégiée. Ses bâtiments, de diverses époques, s'organisent autour de quatre cours et sont dominés, à l'angle sud-ouest, par une construction à trois niveaux, tour de guet ou observatoire astronomique dont la structure est unique dans l'architecture maya.

Cet ensemble est équilibré par la masse plus importante du Temple des Inscriptions couronnant une pyramide à degrés, elle-même fondée, en contrebas du Palais, sur une crypte funéraire explorée en 1952. D'autres temples d'une grande beauté sont visibles, à quelque distance, au sommet d'autres pyramides à degrés, imparfaitement dégagées : ce sont les Temples du Soleil, de la Croix et de la Croix Feuillue au sud-est, le Temple du Comte (ainsi absurdement nommé pour avoir abrité au XIX^e siècle un archéologue, le baron Jean-Frédéric Waldeck) au nord. De très nombreux bâtiments disséminés entre ces deux zones ont été reconnus, parfois explorés, plus rarement mis en valeur après les fouilles : les premiers travaux d'entretien des monuments de Palenque ne furent en effet entrepris que vers 1940.

L'ICOMOS, renonçant à dresser un inventaire, même succinct, des bâtiments et des vestiges repérables au coeur d'un parc de 1772 hectares, se bornera à énumérer quelques-unes des raisons qui militent en faveur de l'inscription de Palenque sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères I, II, III et IV.

- Critère I. Palenque est une réalisation incomparable de l'art maya, caractérisée par la délicatesse et la légèreté des structures qui recourent à de nouvelles techniques de construction et de drainage pour réduire l'épaisseur des murs. La dilatation des volumes intérieurs, la multiplication des ouvertures, le recours aux galeries signalent cette architecture d'une rare élégance, riche d'un décor de sculpture et de stuc d'une variété sans précédent.

- Critère II. Le rayonnement de Palenque a été considérable dans tout le bassin de l'Usumacinta, où son influence se fait sentir jusqu'à Comalcalco, à la limite occidentale de la zone maya.

- Critère III. Palenque apporte, notamment grâce à la prodigieuse quantité de reliefs sculptés dans ses palais et dans ses temples, un témoignage unique sur la mythologie et les rites mayas.

- Critère IV. Antérieur à celui de Tikal dont les monuments majeurs

ne s'élevèrent qu'une centaine d'années plus tard, l'ensemble cérémoniel de Palenque est un exemple éminent de sanctuaire maya du milieu de l'époque classique.

ICOMOS, Avril 1987